RÉGION GUYANE

Pôle cohésion sociale Département éducation et qualité de la vie Service culture Inventaire général du patrimoine Cité administrative régionale 4129 route de Montabo BP 7025 97307 CAYENNE cedex



NOTE DE SYNTHÈSE

EN 2008 ET PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 2009, les réunions de travail et les tâches administratives comme le suivi budgétaire, les procédures de mission, la préparation des conventions et la détermination d'une politique d'édition, ont pesé plus lourdement que prévu sur le temps disponible pour les recherches documentaires et le travail de terrain et d'archivage, qui sont le cœur du métier.

L'expérience aidant, et certaines tâches étant terminées – comme le travail exploratoire sur les effets visuels de la lumière en architecture, qui a dominé l'année 2008, et à la fin du premier semestre 2009, le projet scientifique et culturel du musée des Cultures guyanaises ainsi que la préparation de la publication de *Mana. Guyane* –, la seconde partie de l'année 2009 devrait enfin être favorable au travail de base, qui sera repris d'abord pour le programme sur le patrimoine religieux, avec la perspective de la création d'une commission diocésaine d'art sacré en Guyane.

La préparation d'une synergie avec le musée des Cultures guyanaises dans de nouveaux locaux

Le projet scientifique et culturel du musée des Cultures guyanaises a été entrepris pour éclairer le projet d'une implantation nouvelle, dans des locaux à construire. Engagée dès la fin de l'année 2007, la participation du conservateur régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel était d'autant plus naturelle qu'il existe une étroite complémentarité entre le travail et la documentation du service et le musée, et que celui-ci est une agence de la Région.

L'équipe de l'Inventaire général étant limitée au conservateur régional au terme du transfert du service, un rapprochement avec le musée, pour constituer le pôle patrimonial de la Région, serait en effet bienvenu. Rejoignant à terme les nouveaux locaux du musée, dans un dispositif favorisant les échanges scientifiques, le service régional de l'Inventaire général bénéficierait du centre de documentation du musée, devenu commun, et l'enrichirait en retour de sa documentation.

Le site préconisé est celui de l'ancienne habitation Vidal (dans l'Île de Cayenne, commune de Rémire-Montjoly), bien documentée, dans un paysage préservé avec ses hauteurs aujourd'hui boisées et ses polders, aux vestiges architecturaux parmi les plus notables de Guyane, et où a été installé sous la Restauration le premier moulin à vapeur – toujours en place – pour écraser la canne à sucre, une habitation importante aussi pour l'histoire de la fin de l'esclavage en Guyane.

C'est non loin de l'habitation Vidal, près de la mairie de Rémire-Montjoly, que doivent s'installer les Archives départementales, sur une partie du site de l'ancienne habitation des Jésuites – l'habitation Loyola, dont subsiste le moulin à vent –, un projet de conservatoire régional d'ethnobotanique étant envisagé sur une autre partie de ce site, sur proposition du Muséum national d'histoire naturelle. Et c'est encore dans cette même zone que vient de s'installer le Parc amazonien de Guyane (parc national).

L'ensemble fait système, et il a semblé pertinent de ne pas ménager ses efforts en ce sens.

Moyens juridiques: conventions

Conventions entre l'Etat et la Région (2008)

Conséquences de la loi de 2004, deux conventions entre l'Etat et la Région ont été approuvées en commission permanente le 2 septembre 2008 et signées le 8 octobre 2008 : la Convention de cession gratuite des droits d'exploitation des données de l'inventaire général du patrimoine culturel et la Convention relative aux conditions d'utilisation du logiciel LEXIC/OVIDE.

Après avis du service juridique de la Région, la mention de copyright retenue est © Région Guyane - Inventaire général du patrimoine culturel.

Convention de partenariat entre 25 Régions françaises (2009)

Par approbation d'une *Convention de partenariat entre 25 Régions françaises* et d'une *Convention constitutive de groupement de commandes*, le 29 janvier 2009, en commission permanente, la Région Guyane s'associe au développement mutualisé d'une application informatique spécifique aux dossiers électroniques des services régionaux de l'Inventaire général du patrimoine culturel, GERTRUDE (Groupe d'Etude, de Recherche Technique, de Réalisation et d'Utilisation du Dossier Electronique).

Convention de collaboration quadripartite pour l'exploitation de photographies des carnavals de Cayenne et de Kourou (2009)

Le colloque international « Penser le carnaval : variations, discours et représentations », organisé à Cayenne par l'Université des Antilles et de la Guyane les 19-21 février 2009, a confirmé l'utilité des campagnes photographiques sur les carnavals de Cayenne et de Kourou (parade du littoral) effectuées par le conservateur régional (9782 photographies pour les années 2007 à 2009), dans un esprit de collecte du patrimoine culturel immatériel. L'opération sera poursuivie en 2010.

Il en résulte un projet de convention de collaboration quadripartite pour l'exploitation de ces photographies entre l'Inventaire général du patrimoine culturel (Région Guyane), le musée des Cultures guyanaises, le centre d'Archives des documents ethnographiques de la Guyane (CADEG, Centre de recherche interdisciplinaire en lettres, langues, arts et sciences humaines, Université des Antilles et de la Guyane), à Cayenne, et le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, à Marseille, qui lui-même participe à un projet européen sur le thème des carnavals, « Carnaval King of Europe » (CKE).

Ce projet de convention sera examiné en commission permanente le 8 juillet 2009. La mention de copyright proposée, © Région Guyane - Inventaire général du patrimoine culturel/Musée des Cultures Guyanaises, réunit les deux entités de la Région Guyane à vocation patrimoniale.

Ce fonds de photographies du carnaval guyanais n'étant pas directement lié dans l'immédiat à l'établissement de dossiers d'œuvres, il a été immatriculé conformément aux règles nationales de l'Inventaire, mais avec l'adjonction de la clé car (pour carnaval) entre l'identification du service producteur (IVR03) et le numéro d'immatriculation du phototype. Cette clé permet de distinguer cette série de la série de base du service, correspondant au patrimoine culturel matériel, destinée à alimenter les notices d'œuvres.

Elle pourra être complétée de photographies d'œuvres si le service de l'Inventaire général du patrimoine culturel ouvre des dossiers sur des objets mobiliers de carnaval. Ces dernières seraient alors immatriculées dans la série standard, sans l'identifiant car, suivant les règles communes.

Moyens informatiques

En attendant la disponibilité de l'application GERTRUDE (voir plus haut, *Moyens juridiques*), le logiciel Cindoc a été installé sur un serveur de la Région, à la Cité administrative régionale, le 24 avril 2008. Toutefois, la lenteur du réseau entre les locaux où se trouve le bureau du service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel et la Cité administrative régionale s'est révélée prohibitive pour l'intégration des photographies numériques.

De ce fait, le travail a commencé par le transfert sur ordinateur de bureau, en local, des 134 CD-ROM de photographies argentiques numérisées du service, de façon à faciliter la reconstitution de la base régionale Illustration, Cindoc autorisant le lien bureautique nécessaire à la visualisation des dossiers correspondants, avec Irfanview pour la lecture des images en format pcd.

Un remède doit y être apporté en juin 2009 par l'installation d'un serveur dédié, qui permettra aussi un archivage rapide des images numériques prises depuis l'automne 2006, dans leur définition de prise de vue, et un accès rapide aussi en consultation à ces mêmes images, sur lesquelles on pourra ainsi aisément zoomer.

A partir du second semestre 2009, le service devrait pouvoir utiliser le système d'information géographique (SIG) de la Région pour la capture de la localisation des œuvres inventoriées, pour un accès aux notices à partir des plans cadastraux, des cartes et des photographies aériennes de l'IGN, mais aussi pour des travaux

de documentation préliminaire à mettre à la disposition du public, notamment pour les fonds de cartes postales anciennes du musée des Cultures guyanaises et des Archives départementales en particulier, et pour la mise en concordance des cartes et plans anciens dans une perspective historique.

Il serait utile de prévoir le recrutement d'un volontaire civil à l'aide technique (VCAT), a fortiori lorsque la numérisation des documents graphiques du dépôt des fortifications des colonies aura été terminée par les Archives nationales d'outre-mer, à Aix-en-Provence (achèvement annoncé en 2009), ce qui invitera à une concertation entre chercheurs exploitant cette source en Guyane.

Le savoir-faire cartographique et les données de l'Atelier régional d'urbanisme et d'aménagement de la Guyane (ARUAG) pourront également être mobilisés en contrepartie du soutien que lui apporte la Région.

Celle-ci dispose d'un scanner A0, qui peut être précieux pour la numérisation de plans d'architectes, mais il ne s'agit pas d'un scanner à plat, ce qui interdit son utilisation pour les documents uniques, en raison des risques de déchirure qui découlent du système d'entraînement. Il semble encore manquer en Guyane la disponibilité d'un scanner à plat de format A0. Ce point sera à examiner.

Photographie

Comme il l'avait été signalé antérieurement, le conservateur régional n'a utilisé jusqu'à présent que son équipement photographique personnel, de façon à retarder l'acquisition d'un équipement de service en raison de l'obsolescence rapide des appareils numériques. Les gammes ayant atteint une maturité suffisante, une partie des crédits réservés à cet effet sera comme prévu affectée au second semestre 2009 à l'acquisition de matériel photographique, dont un appareil compact de 15 millions de pixels, autorisant des prises de vue en format *raw*, pour un travail courant de qualité, et un réflex de même définition, à objectifs interchangeables, pour des travaux plus techniques.

La nature du patrimoine guyanais fait qu'il ne sera qu'exceptionnellement utile de dépasser cette définition, qui va probablement devenir un nouveau standard. Elle permet de zoomer fortement à l'écran et d'imprimer en format A3 à une définition de l'ordre de l'optimum de 300 points par pouce.

Il est à noter que la proportion 3/4 des images des appareils compacts de la gamme Canon Powershot utilisés par le conservateur régional a l'avantage de correspondre aux proportions usuelles des écrans Powerpoint, ce qui évite pour cette utilisation maintenant courante des recadrages parfois fâcheux. La proportion 2/3 des réflex convient mieux à des sujets en largeur ou en hauteur. Il pourra être utile de raisonner l'emploi de ces deux proportions sur le terrain pour faciliter le maquettage des images résultantes, en choisissant un format ou l'autre ou en prévoyant à la prise de vue les recadrages nécessaires pour un changement de proportions.. Des scanners Nikon seront aussi acquis pour la numérisation des vues argentiques de petit et moyen formats, ainsi qu'un scanner de format A3.

Politique d'édition sur le patrimoine culturel matériel en Guyane

Une politique d'édition sur le patrimoine culturel matériel reste à établir en Guyane. Elle est rendue difficile par l'étroitesse du secteur éditorial dans la région, représenté par une seule maison d'édition de quelque importance, comme par celle du marché du livre, limité en points de vente comme en acheteurs, avec une part modeste aussi de ventes en métropole ; et, pour l'Inventaire général, par ce que peut produire un agent unique. Une programmation associant d'autres chercheurs devra être recherchée.

Dans l'immédiat, la publication de *Mana*, dans la collection des *Parcours du patrimoine* (n° 347), à paraître en septembre 2009, doit permettre de reprendre une collaboration avec l'éditeur guyanais Ibis Rouge Editions, qui avait déjà publié en 2001 *Les îles du Salut* (Itinéraires du patrimoine, n° 237), en associant la Région et de la direction régionale des Affaires culturelles.

Il faudra cependant attendre le recrutement du successeur de l'actuel conservateur régional pour que puisse être mise en place une programmation à moyen et long termes permettant de définir un parti de publication, fidélisant le public par une politique de publication par étapes, avec exposition, conférences et colloques.

« Lumières en Guyane »

Le thème de recherche « Lumières en Guyane » a produit en 2008 la matière d'un fichier Powerpoint de 340 vues, destiné à guider l'observation et diffusable en l'état, issu des conférences de 2008 sur le moiré dynamique, comme classe d'apparence visuelle (Roussillon, Ecole de printemps du CNRS « Couleur et mouvement », 21 mars 2008), et plus largement sur les effets visuels de la lumière naturels en architecture en architecture (Saint-Laurent-du-Maroni et Cayenne, 18 et 19 septembre 2009, Journées européennes du patrimoine »).

Il en est aussi résulté, au début de l'année 2009, le sommaire d'un ouvrage de fond sur les effets visuels de la lumière naturelle en architecture à partir d'exemples guyanais, conçu de façon à favoriser la collecte d'exemples pertinents et à guider des travaux d'inventaire qui seront conduits en ce sens.

Cette première mise en forme demande maintenant à être complétée par un travail plus classique de dépouillement bibliographique sur l'architecture climatique et une sélection raisonnée d'études de cas bien documentés.

A titre expérimental ont ainsi été prises de nombreuses photographies de deux édifices construits par la Région, la Cité administrative régionale et l'Ensemble culturel régional, à Cayenne (environ 700 au total). Une sélection de ces photographies doit être utilisée lors des Journées européennes du patrimoine 2009 pour inciter à regarder l'architecture, la Région souhaitant exposer son œuvre de bâtisseur et contribuer au débat sur l'architecture contemporaine en Guyane.

De même a pu être esquissé le principe d'un centre de recherche sur l'apparence visuelle en Guyane, éligible au programme européen Interreg IV « Caraïbes », associant l'étude des effets visuels de la lumière naturelle en architecture à cette latitude, dans le climat et l'environnement amazoniens, avec la course apparente du soleil à 5° de latitude nord et les jeux de la lumière naturelle sur la végétation, mais aussi l'étude des propriétés visuelles directionnelles des bois de Guyane (environ 1200 essences connues) ou encore l'étude des systèmes de coloration physique chez les insectes, avec une orientation biomimétique (Serge Berthier, Institut des nanosciences de Paris, et Jean Pol Vigneron, Laboratoire de physique du solide, Université de Namur). Aller au-delà, cependant, n'est plus du ressort du service.

Mais quoi qu'il en soit, après cette première phase d'observation et de théorisation, la suite du travail devra maintenant porter sur la reprise du travail topographique usuel selon les opérations programmées, pour leur intérêt propre comme pour les éléments nouveaux qu'elles apporteront à l'approche par les effets visuels.

LES OPÉRATIONS D'INVENTAIRE EN COURS

THEMATIQUE REGIONALE – Patrimoine religieux de Guyane, recensement des édifices, étude des ornements liturgiques, objets du culte et cloches des églises de Guyane - 973 - Guyane (région) 2007-2010

THEMATIQUE REGIONALE – Architecture moderniste en Guyane - 973 - Guyane (région) 2007-2010

MOYENS

Effectifs, compétences scientifiques et techniques

2008

2000														
Statut (corps, cadres d'emplois, contrats,)	Catégorie	ETP	Encadrement	Recherche	Recherche documentaire	Mise en forme documentaire	Photographie	Dessin	Cartographie	Informatique	données Gestion de bases de	WEB et PAO	Diffusion, communication	Secrétariat
Conservateur du patrimoine : 1 agent	Α	1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0	0	0	0,1	0	0,1	0,1

2009

Idem, avec des variations à prévoir dans les compétences exercées : davantage de travail de terrain, de mise en forme documentaire et de gestion de bases de données.

Partenariats, collaborations, conventions et crédits alloués

2008

Le conservateur régional a aussi participé en 2008 à une réflexion préalable à l'élaboration du Schéma régional de développement culturel, en mettant à profit la réflexion conduite pour les orientations de recherche de l'Inventaire général en Guyane et pour le projet scientifique et culturel du musée des Cultures guyanaises, évoqué plus haut.

L'étude a été confiée au cabinet ACT Consultants, à Paris, et doit produire ses résultats en 2009.

Nom de l'organisme	Objet ou nature de la collaboration	Convention	Crédits
Musée des Cultures	Participation à l'élaboration du projet scientifique et		
Guyanaises (Région Guyane)	culturel du musée (achèvement prévu : juillet 2009)		
, ,	Réflexion préalable à l'élaboration du Schéma régional		
Culture	de développement culturel		
	Participation au comité de pilotage de l' <i>Atlas des</i> paysages de Guyane (rapport d'étude remis en 2009)		

2009

Idem

VALORISATION

Publications (ouvrages et articles), conférences, expositions

2008

Publications:

- LECLERCQ, Jean-Paul. « Le moiré dynamique. » Ecole thématique interdisciplinaire du CNRS, Ecole de printemps. *Couleur et mouvement*. Roussillon : Conservatoire des ocres et pigments appliqués, 2008, pp. 191-211.
- LECLERCQ, Jean-Paul. « Effets visuels de la lumière en architecture (lumière naturelle), une clé pour lire le patrimoine ancien et contemporain, une voie pour la création ». Fichier Powerpoint, 340 écrans.

Conférences (conservateur régional) :

- Animation d'un atelier sur les effets de moiré le 19 mars 2008, autour du goniophotoscope, instrument présenté dans le rapport annuel 2006-2007 (Roussillon, Ecole de printemps du CNRS 2008, « Couleur et mouvement », 17-21 mars 2008, voir le site www.okhra.com).
- « Le moiré dynamique, une classe d'apparence visuelle », cours de clôture de l'Ecole de printemps du CNRS 2008, « Couleur et mouvement », 17-21 mars 2008 (voir le site www.okhra.com).
- « Effets visuels de la lumière en architecture (lumière naturelle), une clé pour lire le patrimoine ancien et contemporain, une voie pour la création », Journées européennes du patrimoine 2008, 18 septembre (Saint-Laurent-du-Maroni, mairie) et 19 septembre (Cayenne, Cité administrative régionale); conférence reprise, 22 novembre 2008 (Matoury, Fête de la Science).

Cette conférence a été donnée les 18 et 19 septembre sous le titre général de « Lumières en Guyane. Patrimoine culturel, patrimoine naturel, regard sur les effets visuels, ressources pour la création » : elle était suivie d'une conférence sur les « Couleurs changeantes des insectes, une source d'inspiration pour concevoir les matériaux du patrimoine de demain », par Serge Berthier, CNRS/Institut des nanosciences de Paris, Université Paris 7 – Denis Diderot, dans l'esprit du thème de recherche « Lumières en Guyane » proposé dans le rapport annuel 2006-2007, avec la participation de Jean Pol Vigneron (Université de Namur), physicien conduisant aussi des travaux de bio-mimétisme à partir de l'étude des insectes, à l'occasion d'un voyage d'étude commun en Guyane.

2009

Publications:

• KUKAWKA, Katia, et LECLERCQ, Jean-Paul. *Mana. Guyane*. Matoury: Ibis Rouge Editions, 2009, 96 p. (Collection « Parcours du patrimoine », n° 347.)

Conférences (conservateur régional) :

• Le conservateur régional s'efforcera de se borner à un rôle d'organisateur, comme pour la conférence des Rendez-vous aux jardins le 6 juin 2009, à la Cité administrative régionale, « Paysage et travaux paysagers, formation et quelques exemples », sensibilisation aux enjeux paysagers de la croissance démographique, de l'urbanisation et du développement économique en Guyane.

Bases de données locales

	Nom de la base	Accès	Nombre d'enregistrements				
	Nom de la base	Internet	2008	Cumul			
Photo CD K		non	134	134			

CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL Séance du 16 décembre 2009

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Guyane en 2008

La mission d'Inventaire général du patrimoine culturel en Guyane, après trois années consécutives d'absence sur le territoire, repose sur un seul agent qui doit assumer toutes les tâches et reconstruire un environnement administratif, technique et scientifique.

Le premier objectif a été de définir et d'initier des programmes adaptés au contexte local : le choix s'est porté sur une problématique générale « Lumières en Guyane » qui se propose de traiter des effets visuels de la lumière en architecture, une opération sur le patrimoine religieux (architecture et mobilier), et une étude de l'architecture moderniste particulièrement bien représentée mais aussi menacée.

Un certain nombre de vicissitudes en matière d'équipement informatique puis de réseau ont différé la montée en puissance du système d'information documentaire. En revanche, il est apparu que l'utilisation du SIG de la Région s'avèrerait possible et que la collaboration de l'atelier régional d'urbanisme et d'aménagement de la Guyane (ARUAG) pourrait être sollicitée notamment en matière de savoir-faire et de données cartographiques.

La collaboration fructueuse instaurée avec le musée des cultures guyanaises s'est poursuivie, en particulier à l'occasion du projet scientifique et culturel lié à une nouvelle implantation dans des locaux à construire. Un rapprochement de l'Inventaire et du musée tant sur le plan scientifique que documentaire fait sens.

Une convention de collaboration (Région, musée des cultures guyanaises, centre d'archives des documents ethnographiques de Guyane, musée des civilisations de l'Europe et de la méditerranée de Marseille) a été établie pour l'exploitation du fonds photographique constitué par le conservateur de l'inventaire sur les carnavals de Cayenne et de Kourou.

Le conservateur est co-auteur d'un fascicule de la collection des *Parcours du patrimoine* sur Mana, à paraître en 2009.

(adopté à l'unanimité des votes exprimés)

^{*}Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.